

CONVOCAION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

Samedi 11 Mars 2023 à 17 heures.

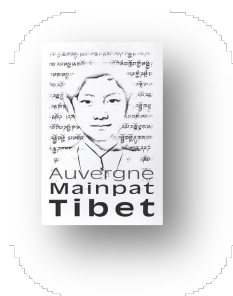
AUVERGNE-MAINPAT-TIBET

Salle n° 1

Centre Associatif J. Richepin

21 rue Jean Richepin

63000 Clermont-Ferrand



Rapport d'activité
Rapport financier
Fixation de la cotisation
Election du tiers du CA
Projets et perspectives
Questions diverses.

C'est un moment important de la vie de l'association.
Chaque adhérent est invité à participer à la vie et aux décisions principales de l'association.
C'est aussi l'occasion de partager des idées, de poser des questions et de faire des choix.

Nous devons élire de nouveaux membres pour le CA .

La vie de l'association dépend de l'investissement de chacun.

Si certains désirent entrer au CA, il est important de se faire connaître à l'avance.

Pour celles et ceux qui ne pourraient pas faire le déplacement ,
ils peuvent participer aux votes en complétant le bon pour pouvoir ci-dessous.

Le bon pour pouvoir doit parvenir **avant l'AG au siège de l'association.**

Bien y préciser le nom de la personne à qui le pouvoir est donné.

Il est rappelé que le vote est ouvert aux adhérents à jour de leur cotisation (tarif 2022).

A renvoyer à : **Auvergne-Mainpat-Tibet,**
Centre Associatif J. Richepin,
21 Rue Jean Richepin,
63000 Clermont-Ferrand.

BON POUR POUVOIR à copier ou à découper

Assemblée Générale d'Auvergne-Mainpat-Tibet

Samedi 11 mars 2023 à 17h

Au centre associatif, 21 rue Jean Richepin à Clermont-Ferrand



Je soussigné(e) (*Nom, prénom*)

Demeurant à

Donne pouvoir à (*Nom, prénom*)

pour me représenter et voter en mon nom à l'assemblée générale de l'association

Auvergne- Mainpat- Tibet le samedi 11 mars 2023.

Fait à, le

Signature précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir ».

Veillez vous assurer que la personne à qui vous donnez pouvoir sera présente à l'AG...

Le pouvoir doit être parvenu à l'association avant l'AG à l'adresse ci-dessus.